

## REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 JUIN 2010

**Date :** 03 JUIN 2010

**Lieu :** Paris

### Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du trésorier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Proposition d'affectation des résultats et budget prévisionnel 2010
- Renouvellement des commissaires aux comptes
- Questions diverses

**Sur 65 cotisants, 38 sont présents ou représentés, le quorum nécessaire est atteint.**

### Rapport moral du président

Le rapport du président Gérard SULMONT est lu à voix haute et soumis à approbation :

Voix contre = 0

Abstention = 0

Le rapport du président est adopté à l'unanimité des voix.

### Rapport financier du trésorier Gérard DE GUIDO

Le trésorier présente son rapport annuel et le soumet à l'approbation des membres de l'assemblée :

Voix contre = 0

Abstention = 1

Voix pour = 37

Le rapport est approuvé.

### Rapports du commissaire aux comptes

Le trésorier donne lecture à haute voix du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées. Ces rapports ne mettent pas en évidence d'irrégularités dans la gestion des comptes du R.N.S.A.

### **Proposition d'affectation des résultats et budget prévisionnel 2010**

Le résultat de l'exercice 2009 se solde par un excédent de 9.941,13 Euros.

Le trésorier propose de reporter cette somme au compte report à nouveau :

Voix contre = 0  
Abstention = 1  
Voix pour = 37  
Cette résolution est adoptée.

Le trésorier présente le **budget prévisionnel 2010**.

Ce budget prévisionnel n'est valable et en équilibre qu'à la condition que les subventions ministérielles soient reconduites à hauteur de celles de 2009.

Il est soumis à l'approbation des membres de l'assemblée :

Voix contre = 0  
Abstention = 1  
Voix pour = 37  
Le budget prévisionnel 2010 est approuvé.

### **Renouvellement des commissaires aux comptes**

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale d'approbation des comptes au 31 Décembre 2009.

Le plafond des subventions du R.N.S.A. dépassant 153.000 Euros, il est obligatoire d'avoir un commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale annuelle, sur proposition de la gérance approuve le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, Cabinet BOREL représenté par son gérant en la personne physique de Monsieur Yves BOREL, sis 1 Avenue Dutrievoz, 69100 VILLEURBANNE, et du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pascal BOREL du Cabinet BOREL 1 avenue Dutrievoz, 69100 VILLEURBANNE.

Il est proposé de proroger le mandat de Messieurs Yves BOREL (titulaire) et Pascal BOREL (suppléant) pour une durée de six exercices.

Vote pour reconduire les commissaires aux comptes :

Voix contre = 0  
Abstention = 0  
Les commissaires aux comptes sont reconduits.

Les Commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont nommés conformément à la Loi pour une durée de six exercices. Leur mandat arrivera donc à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du sixième exercice.

### **Questions diverses**

Aucune question diverse n'ayant été posée, le président lève la séance à 15 h 00.

*Le Président*  
**Gérard SULMONT**

*La Secrétaire*  
**Christine REMOLEUR**